

**ASSOCIATION FONCIERE DE WITTERSHEIM**

L'an deux mil vingt-quatre, le 29 juillet à 20h00, le Bureau, légalement composé, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc STEINMETZ, Président.

Date de convocation : 22 juillet 2024

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 5

Quorum : 4

**Membres titulaires présents** : STEINMETZ Jean-Marc Président, BURG Rémi, GASS Christophe, KEITH Joseph et NONNENMACHER Patrick.

**Membre absent excusé** : LITTEL Dominique

**Membre absent non excusé** : GERLING Joseph

**DELIBERATION N° AF - 2024 – 12**

**Rétablissement des voies de communication suite à la Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A4**

Dans le cadre de la Délimitation du Domaine Public Autoroutier de l'autoroute A4 et du rétablissement des voies de communication, Monsieur le Président :

- informe que la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France a chargé le cabinet de Géomètre-Expert GEOMEXPERT à Montargis de procéder aux opérations de Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A4 qui traverse le territoire de la commune de Wittersheim (67)
- présente pour avis le plan projet de délimitation et indique que cette opération permettra la remise foncière des voies par acte administratif gratuit et que les frais de transfert seront à la charge de la SANEF Suite à l'exposé du Président, et après délibération,

L'Association Foncière,

- Rend un avis favorable à la délimitation des voies rétablies dans le cadre Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A4, telle qu'elle figure au plan projet.
- Note que tous les frais relatifs à cette opération incomberont à la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France.
- Autorise le Président à signer toutes les pièces inhérentes aux remises de ces voies à l'association foncière de remembrement.

**ADOpte à l'unanimité à 5 voix POUR.**

Décision certifiée exacte.  
Wittersheim, le 29 juillet 2024.

Le Président,  
Jean-Marc STEINMETZ



Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc GISS

**SOUS-PREFECTURE**

01 AOUT 2024

HAGUENAU-WISSEMBOURG